

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Direction du Patrimoine Culturel

Monsieur Thierry Wauters

Directeur

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 28/07/2026

N/Réf. : BXL21469_JUIL2026_PUN
Gest. : XX/FD
V/Réf. : 2043-0550/03/2026-015PR
Corr DPC: Fanny DARJA
NOVA : 04/PFU/2016332

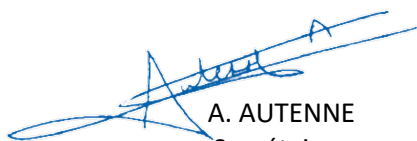
BRUXELLES. Rue du Marché aux Herbes, 20
(=façades à rue et arrière, toitures, structures portantes d'origine, charpentes, caves et tous les éléments intérieurs d'origine classés comme ensemble)
PERMIS UNIQUE : Rénover les façades et la toiture d'un bien classé
Demande de BUP – DPC du 27/07/2026

Mesdames, Messieurs

Faute de pouvoir réunir le quorum de présence nécessaire (CoBAT, art. 11, § 2), la CRMS ne rendra pas d'avis sur la demande sous objet.

La procédure peut néanmoins se poursuivre, sans qu'il y ait lieu de tenir compte d'un avis rendu hors délai (CoBAT, art. 177).

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

CC : fdaria@urban.brussels ; jvandersmissen@urban.brussels ; restauration@urban.brussels ; crms@urban.brussels